

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2020

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 13**

**Nombre de membres qui ont pris part au vote : 15**

**Date de la convocation : 09 décembre 2020**

L'an Deux Mil vingt,

Et le quinze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au vu du contexte particulier de gestion de la crise sanitaire, dans la salle polyvalente, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Francis NOUHANT, Maire

**Présents : Francis NOUHANT – Yannick COITE - Catherine BILLAUD – Stéphane PITAVY – Franck PAJOT - Sabine LEVASSEUR – Fanny VACHON – Sandrine BOUNAB – Thierry FANAUD – Martine GACON – André AUROUX – Loïc MORDAN – Pamela ETIENNE**

**Absents excusés ayant donné pouvoir : Maryse MONTASTIER à Fanny VACHON – Julien DELUDET à Loïc MORDAN**

**Secrétaire de séance : Martine GACON**

---

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Plan de relance sur le bâti du Conseil Départemental,
- Clôture du Budget annexe lotissement du Pré Cadet,
- Clôture du Budget annexe lotissement de La Source.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

**1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020**

Le compte rendu de la séance du 24 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**1A – PLAN DE RELANCE SUR LE BATI DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre du plan de relance économique et solidaire voté le 2 juillet dernier, le Conseil Départemental de l'Allier a adopté deux dispositifs exceptionnels pour accompagner les collectivités dans la réalisation des travaux sur la voirie et les bâtiments.

Monsieur le Maire propose de bénéficier du dispositif d'aide sur le bâti et d'engager les travaux suivants dont le montant total estimé est de 43 180 €HT :

- Fourniture et pose volets roulant, Bibliothèque : 5 135€ HT
- Fourniture et pose portes doublage vitré, école maternelle : 29 720€ HT
- Construction espace cinéraire, cimetière : 8 325€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE** les travaux proposés pour un montant total estimatif de 43 180,00 €HT, soit 51 816,00€TTC,
- SOLLICITE** le concours financier du Conseil Départemental au titre du plan de relance au titre du Bâti,
- PRÉCISE** que les travaux devront être terminés avant le 30 juin 2021,
- ACCEPTE** le plan de financement suivant :

Financier	Montant sollicité	Pourcentage
CONSEIL DEPARTEMENTAL Plan de relance Voirie	12 000,00 €	27,79 %
<b>Total aides publiques</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>27,79 %</b>
Auto-financement	31 180,00 €	72,21 %
Coût Total du projet	43 180,00 €	100,00 %

- S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au Budget 2020,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision,
- PRÉCISE** que cette délibération annule et remplace la D2020-102 du 24.11.2020.

## **2 – DECISIONS MODIFICATIVES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE** les décisions modificatives suivantes :

### **FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (chapitre)	Intitulé	Montant	Article (chapitre)	Intitulé	Montant
6042 (011)	Achats prest. De serv.	4 598,67			
60613 (011)	Chauffage urbain	500,00			
60632 (011)	Fournitures de petit équipement	500,00			
6135 (011)	Locations mobilières	200,00			
615231 (011)	Voiries	- 6 854,78			
61551 (011)	Matériel roulant	2 000,00			
6156 (011)	Maintenance	- 600,59			
6225 (011)	Indemnité au comptable	- 500,00			
6232 (011)	Fêtes et cérémonies	500,00			
658822 (65)	Aides	400,00			
66111 (66)	Intérêts réglés à l'échéance	- 743,30			
		<b>0,00</b>			

**INVESTISSEMENT  
VIREMENT DE CRÉDIT**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article (chapitre)</b>	<b>Opération</b>	<b>Montant</b>
020 (020)	Dépenses imprévues	- 15 996,50
2128 (21)	144 – Equipements sportifs	1 000,00
2128 (21)	149 - Kiosque	2 000,00
2188 (21)	148 – Lave-vaisselle cantine	5 916,00
2188 (21)	149 – Kiosque	1 481,00
2315 (23)	150 – Plan de relance voirie- rue de l’Eglise	5 599,50
<b>Total dépenses</b>		<b>0,00</b>

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>Article (chapitre)</b>	<b>Opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (chapitre)</b>	<b>Opération</b>	<b>Montant</b>
2031 (20)	138 – Aménagement RD745	- 4 454,00	1323 (13)	138 – Aménagement RD745	20 781,00
21568 (21)	136 – Création MAM	441,60	1323 (13)	150 – Plan de relance voirie	10 723,50
21568 (21)	138 – Aménagement RD745	4 454,00	1323 (13)	151 – Plan de relance bâti	12 000,00
2313 (23)	136 – Création MAM	30 955,13	1341 (13)	138 – Aménagement RD745	45 606,00
2313 (23)	151 – Plan de relance bâti	51 816,00			
2315 (23)	136 – Création MAM	- 31 396,73			
2315 (23)	150 – Plan de relance voirie	37 294,50			
		<b>89 110,50</b>			<b>89 110,50</b>

**3 – PARCELLE AZ38 : ANTENNES RELAIS, PROPOSITION D’ACHAT PAR LES LOCATAIRES**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu’une convention a été signée en date du 21 juillet 2008 avec la Société Française du Radiotéléphone, pour une durée de 15 ans. La commune donne en location à SFR des emplacements d’une surface de 68 m<sup>2</sup> environ, situé dans les emprises du terrain sis au lieu-dit « Le Signat », parcelle AZ38. Ces emplacements sont destinés à accueillir des installations de télécommunications.

La société HIVORY, représentée par Jérôme HARROIS, souhaite acheter les emprises sur lesquelles figurent ses installations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ❑ **DÉCIDE** de vendre les emprises sur lesquelles figurent les installations de SFR pour une superficie de 100m<sup>2</sup> sur la parcelle AZ38, pour un montant net de 48 000€,
- ❑ **PRÉCISE** que les frais d'arpentage et notariés seront à la charge de la société HIVORY.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une convention a également été signée en date du 01<sup>er</sup> octobre 2010 avec la Société ITAS TIM, pour une durée de 12 ans. La commune donne en location à ITAS TIM des emplacements d'une surface de 150 m<sup>2</sup>, situé dans les emprises du terrain sis au lieu-dit « Le Signat », parcelle AZ38 d'une superficie de 8 744 m<sup>2</sup>. Ces emplacements sont destinés à accueillir un pylône, et des locaux et équipements techniques appartenant à ITAS Tim.

La société TDF, souhaite acheter les emprises sur lesquelles figurent ses installations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ❑ **DÉCIDE** de vendre à TDF les emprises sur lesquelles figurent les installations appartenant à ITAS TIM pour une superficie de 150m<sup>2</sup> sur la parcelle AZ38, pour un montant net de 32 000€,
- ❑ **PRÉCISE** que les frais d'arpentage et notariés seront à la charge de la société TDF.

#### **4 – ENERGIES RENOUVELABLES, EOLIEN-PHOTOVOLTAIQUE, POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE ET A VENIR**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de mener une réflexion sur les énergies renouvelables, en raison de nombreuses demandes d'implantations sur la commune.

#### **5 – BIENS EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une parcelle qui n'est pas entretenue, située sur la route de Montluçon. Il explique que face aux biens en état d'abandon, les communes disposent de la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon.

Après avoir présenté la procédure, Monsieur le Maire demande au membres du conseil de mener une réflexion concernant l'engagement de cette action. La décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

#### **6 – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU PRÉ CADET**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le budget annexe « lotissement du Pré Cadet » ne présente plus de mouvement et qu'il y a donc lieu de le clôturer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ❑ **DÉCIDE** de clôturer le budget annexe « Lotissement du Pré Cadet » au 31 décembre 2020,
- ❑ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

## **7 – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA SOURCE**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le budget annexe « lotissement de La Source » ne présente plus de mouvement et qu'il y a donc lieu de le clôturer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ❑ **DÉCIDE** de clôturer le budget annexe « Lotissement de La Source » au 31 décembre 2020,
- ❑ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

## **8 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

↳ Franck PAJOT a présenté l'avancement du projet d'installation de tribunes, d'un club house et d'une buvette au stade municipal.

↳ L'idée d'implanter « une boîte à livres » au mini-stadium a été émise.

La séance est levée à 20h45.